



HAL
open science

Préface de : La démocratie à l'épreuve de la morale sexuelle.

Maria Eugenia Zavala de Cosio, Renée Fregosi

► To cite this version:

Maria Eugenia Zavala de Cosio, Renée Fregosi. Préface de : La démocratie à l'épreuve de la morale sexuelle.. Lila Le Trividic. La démocratie à l'épreuve de la morale sexuelle. Politisation de la pilule du lendemain dans le Chili de la Concertación (1990-2010)., Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine IHEAL, pp.13-23, 2013, Chrysalides, 9782915310726. halshs-00974439

HAL Id: halshs-00974439

<https://shs.hal.science/halshs-00974439v1>

Submitted on 7 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Préface

Maria-Eugenia Cosio-Zavala et Renée Fregosi

La démocratie à l'épreuve de la morale sexuelle.

Politisisation de la pilule du lendemain dans le Chili de la Concertación (1990-2010).

L'ouvrage que présente Lila Le Trividic Harrache analyse la discussion politique autour de la pilule du lendemain au Chili, objet se situant à la jonction de plusieurs questions importantes, en premier lieu, du point de vue démographique et social : le poids significatif de la population jeune, la fréquence des grossesses précoces, le respect des droits reproductifs et sexuels et l'équité de genre.

Tout d'abord, il faut souligner que la population jeune au Chili occupe une place non négligeable, le quart de la population du pays en 2010 (contre 30 pour cent en 1980), en adoptant la définition classique des jeunes entre âgés de 15 et à 29 ans. Cette population augmente régulièrement, passant de 3,3 millions en 1980, à 3,7 millions en 1990, puis à 4,3 millions en 2010, dont 51 51 % de garçons et 49 49 % de filles à cette date.

Ensuite, alors que les taux de fécondité totale ont beaucoup diminué dans les dernières décennies, les taux de fécondité des jeunes filles restent élevés et ne diminuent que légèrement. C'est ainsi qu'au Chili, les taux de fécondité totale, aux environs aux environs de 2 enfants par femme, continuent à diminuer (1,9 enfants enfant par femme en 2010) alors que les taux de fécondité à 15-19 ans ne se réduisent pratiquement pas, passant de 67 naissances annuelles pour mille femmes de ce groupe d'âges d'âge en 1995-2000 à 60 naissances pour mille femmes en 2005-2010. Ceci représente 15 pour cent de la fécondité totale aux deux dates, contribuant au fait que 64 pour cent de l'ensemble des naissances se produisent avant l'âge de 30 ans. La fécondité chilienne, comme celle des pays voisins, reste donc majoritairement précoce. C'est un sujet d'inquiétude politique en matière de santé et d'éducation, sachant que l'utilisation des méthodes contraceptives n'est pas développée chez les jeunes alors qu'ils en ont une bonne connaissance. L'enquête de 2008 sur la jeunesse signale que la naissance du premier enfant est concentrée entre les âges de 16 et 25 ans au Chili (ENCUESTA DE JUVENTUDES EN Chile, IBASE-PÓLIS-CIDPA, 2008, p.10).

La discussion porte également sur les droits à la santé reproductive et sexuelle et les relations de genre. Le Chili a en effet ratifié la Convention de l'ONU pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes (CEDAW) dès 1989, parmi les premiers pays à le faire. Il a également adhéré au Programme mondial sur la population et le développement, adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur la Population et le Développement qui s'est tenue au Caire en 1994 (CIPD), et participe aux actions de suivi développées par le Centre latino-américain de Démographie (CELADE) dont le siège est à Santiago du Chili. Le Chili est donc bien impliqué dans les objectifs définis par les organismes internationaux visant à développer les droits à la santé de la reproduction et l'équité de genre. L'accès des femmes à la pilule du lendemain fait partie de ces engagements.

En effet, au Chili, comme l'écrit l'auteure : « La Pdl avait alors été perçue par l'ICMER comme un instrument utile de lutte contre les effets de la sexualité non planifiée et non protégée, en priorité pour les cas de violence notamment contre les adolescentes. L'objet étudié devait donc être un instrument technique (puisque médical) de politique publique destiné à contribuer au règlement d'enjeux problématiques de société qui faisaient sens dans le champ politique et qui ne mettait pas en

cause le consensus implicite sur la famille puisqu'il s'agissait justement de préserver les jeunes filles. La vulnérabilité des adolescentes confrontées au viol et l'injustice de ces situations devaient servir d'arguments forts qui justifieraient l'emploi de cet outil ».

L'ouvrage de Lila Le Trividic Harrache montre que le débat politique politique au Chili va vite dépasser cette « entrée technique » d'une mesure proposant un « outil technique qui devait aider à atteindre les objectifs affichés par le gouvernement en matière de contrôle des maternités adolescentes et des violences faites aux femmes ». « Une entrée 'par la petite porte' » est présentée en 1998, le Centro de Atención a las Víctimas de Agresiones Sexuales (CAVAS) proposant la PDL pour l'attention aux victimes de viols, afin de prévenir les grossesses non-désirées non désirées.

Or, malgré cette discrétion, les débats publics sur la pilule du lendemain vont permettre aux opposants, notamment religieux, d'évoquer des sujets hautement polémiques comme le sont l'avortement, la sexualité, la famille, la religion. L'Église catholique chilienne en profite pour réaffirmer publiquement son opposition décidée et offensive à l'avortement, en invoquant les possibles effets abortifs de la PDL. L'autre thématique développée est, classiquement, la protection de la famille chrétienne. On peut comparer ces positions extrêmes, sur une méthode contraceptive somme toute relativement mineure, à celles d'autres pays d'Amérique latine, où les méthodes contraceptives modernes, telles que les pilules, les injections, les stérilets, les implants et même la stérilisation ne sont pas combattues, voire muettement acceptées par les autorités religieuses. C'est le cas du Mexique en ce qui concerne le programme national de planification familiale depuis 1986, jugé nécessaire pour freiner la croissance de la population, argument qui ne peut être évoqué au Chili où la croissance démographique est faible depuis plus de 60 ans. Mais attaquer tout ce qui touche de près ou de loin à l'avortement, y compris s'il s'agit d'un viol, est un combat politique au Chili comme au Mexique et tous les prétextes sont bons pour déclencher la bataille comme le montre celle de la PLD au Chili. De même, les gouvernements locaux panistes au Mexique, partout où ils sont au pouvoir depuis 2000, annulent les lois favorables à l'avortement, y compris en cas de viol, et emprisonnent même des femmes qui ont tout simplement fait des fausses couches spontanées.

Une seconde dimension très importante dans le débat, évoqué dans l'ouvrage de Lila Le Trividic Harrache, est le respect des engagements des programmes du Caire concernant la santé de la reproduction et l'équité de genre. La défense des droits reproductifs et de genre n'est pas centrale dans les discussions politiques. C'est un terrain où les opposants à la PDL ne sont pas vraiment à l'aise, mais où les défenseurs n'ont pas beaucoup de force non plus, faute de véritable consensus politique sur des thèmes sociaux comme la famille, la pauvreté, les droits des femmes à privilégier. Dans ce sens, un élément essentiel au Chili, bien souligné dans l'ouvrage, est l'élection de « Michèle Bachelet, ancienne Ministre ministre de la Santé, comme première Présidente de la République, laquelle va jouer un rôle déterminant dans le processus de politisation de la Pdl. C'est au début de son mandat (septembre 2006) qu'ont été publiées puis approuvées (en janvier 2007) par le Décret Suprême n°48/2007 les ' nouvelles normes nationales de régulation de la fertilité' ». « Désormais, le gouvernement ne cache plus son audace puisque les normes prévoient la distribution gratuite de la Pdl par le système public national de santé (à travers les dispensaires) à toutes les adolescentes (à partir de quatorze ans) qui la nécessiteraient pour des raisons qualifiées d'urgentes (échec de contraception, relation sexuelle non-planifiée non planifiée et non-protégée) sans condition

d'autorisation parentale ». Mais ce gouvernement remarquable en ce qui concerne les actions en faveur des droits des femmes a été lui-même sanctionné par « La décision du Tribunal Constitutionnel [du 18 avril 2008, qui] a mis fin à la distribution gratuite de la Pdl (à l'exception des cas de viols) dans les dispensaires du service public national ». Cependant, au Chili, « Le système public municipal jouit d'une certaine autonomie par rapport au système national : les dispensaires publics municipaux et les dispensaires privés deviennent ainsi les seules entités autorisées à pratiquer une distribution gratuite de ladite pilule, mais rien ne les y oblige ».

Cette histoire de la PDL que nous raconte Lila Le Trividic Harrache est emblématique à plus d'un titre. Tout d'abord, elle montre l'importance des questions de santé, d'éducation, de conditions de vie, concernant les jeunes au Chili (et dans toute l'Amérique latine). Les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux qu'en ce début de XXI^e siècle et ils se font et feront entendre dans toutes les occasions possibles. En outre, les femmes aussi réclament leurs droits particuliers, tels que définis et soutenus par les organismes internationaux et les gouvernements nationaux qui ont souscrit aux conventions internationales. Le droit des femmes à disposer de leur corps et de choisir le moment voulu pour la maternité, s'il n'est pas encore garanti ni en Amérique latine ni au Chili, est une réclamation de plus en plus pressante au niveau politique. Les différentes forces politiques qui luttent pour l'obtenir et celles qui le combattent sont montrées à l'œuvre dans cet ouvrage et témoignent des difficultés qui se présentent encore et toujours. Un long chemin politique semble encore devoir être parcouru avant que les droits des femmes ne puissent être vraiment exercés. Cet ouvrage en montre quelques parcours sinueux.

Car ce débat est devenu éminemment politique. C'est ce que va montrer l'auteure en le re-situant dans son contexte de politisation, à savoir la consolidation démocratique au Chili durant les vingt années qui ont suivi la sortie de la dictature en 1989. La consolidation démocratique est un problème qui se pose à toute démocratie, car l'incertitude électorale, fondatrice de la démocratie en est à la fois un élément toujours possible de déstabilisation. La question se pose alors avec d'autant plus d'acuité dans les jeunes démocraties. Le Chili a retrouvé un régime démocratique après dix-sept ans d'une dictature répressive qui a transformé en profondeur la vie nationale. C'est par la voie pacifique d'une transition à la démocratie que s'est réalisé le changement de régime ; par la négociation et le compromis par conséquent.

La crainte de la polarisation, de la confrontation brutale des opinions, était alors vive tant cette tension d'une part, avait marqué la chute du gouvernement d'Unité populaire en 1973, pourtant en progression électorale constante, et d'autre part demeurait sous-jacente entre les tenants de la dictature d'hier et ses opposants. En cette période immédiatement post-dictatoriale, le consensus de la transition semblait devoir être consolidé. C'est ce que les quatre gouvernements successifs de la Concertation sont incontestablement parvenus à faire en vingt ans. La question des droits de l'Homme notamment a été traitée de façon extrêmement habile. Procédant par étapes, de la commission sur les morts et disparus (Commission Rettig 1990-1991), complétée par un dialogue civils-militaires hasardeux (la Mesa de Diálogo 1999-2000), jusqu'à la commission sur l'ensemble des victimes de la dictature (Commission Valech 2004-2005), les gouvernements de la Concertation ont peu à peu construit une reconnaissance consensuelle sur les faits : le nombre de morts et de victimes, la nature des préjudices subis. Chacun pouvait alors exprimer son jugement de valeur sur ces faits incontestés : de l'approbation de la répression au nom de l'intérêt supérieur de la nation, à sa réprobation totale, toutes les opinions peuvent s'affronter sans remettre en cause le cadre

démocratique dans lequel chacun prend place.

Ainsi aujourd'hui, le clivage dictature/démocratie ne structure plus la vie politique chilienne. Car la démocratie comme principe du libre choix est largement reconnue comme le meilleur régime possible. La démocratie est consolidée au Chili et peut donc non seulement supporter le débat politique, mais en a besoin pour perdurer. Contrairement aux tenants d'une consolidation conçue comme une stabilité politique qui confine à l'immobilisme, on peut aisément argumenter que la force de la démocratie est au contraire sa souplesse et ses capacités à inclure toujours un plus grand nombre d'individus dans la prise de décision politique et le partage des richesses matérielles et symboliques.

Certes, le compromis fondateur de la transition pouvait se résumer ainsi : statu quo économique et social en échange de la démocratie politique. Mais une règle du jeu de la démocratie elle-même ne consiste-t-elle pas à remettre régulièrement en question les accords passés ? N'est-ce pas le sens même des élections régulièrement mises en œuvre, que de poser les conditions de possibilité de renégociation des compromis ? Il est étrange que la Concertation qui a osé prendre à bras le corps le thème le plus brûlant, le plus conflictuel a priori de l'après transition, celui des droits de l'Homme, n'ait pas avancé davantage dans les autres domaines. D'autant que bien d'autres enjeux politiques peuvent enfin être posés et débattus, et que les partenaires de la Concertation sont a priori des partisans du progrès social. Fiscalité, éducation, égalité des sexes, écologie, droits des Indigènes, autant de vraies questions politiques qui ont été éludées ou occultées pendant toutes ces années.

C'est sans doute pour ne pas avoir mesuré la portée du changement qu'ils avaient eux-mêmes mis en œuvre, œuvre que les partenaires de la Concertation ont perdu les élections de 2010. Faute d'avoir proposé explicitement d'autres clivages et posé les termes d'oppositions fécondes pour avancer dans les réformes, la Concertation a ouvert la voie à la droite elle-même réhabilitée après avoir tourné la page du pinochétisme. L'alternance n'est sans doute pas un critère absolument discriminant de la consolidation démocratique, mais elle en est comme un symptôme. En l'occurrence, le changement politique ne fait plus peur, car le consensus sur le bien-fondé du système démocratique ne pose plus problème. Dans cette logique, Lila Le Trividic Harrache se propose ici « d'analyser cette entrée en conflit [qu'a constitué la question de la pilule du lendemain] comme un symptôme de la normalisation du jeu politique par rapport au paysage des lendemains de la dictature ».

L'enjeu de la consolidation démocratique n'est plus alors de consolider le compromis de la transition, mais au contraire d'en sortir. Car la consolidation démocratique ne signifie pas stabilité du statu quo ante, immobilisme politique, économique, social, culturel. À cet égard, il est tout à fait pertinent de poser comme le fait Lila Le Trividic Harrache dans cet ouvrage, la question suivante : « dans quelle mesure l'entrée en politique de la pilule du lendemain révèle-t-elle les tensions et les tendances du système politique (post-dictatorial) chilien ? (...) Comment le conflit autrefois éclipsé par l'exigence du consensus devient-il possible ? ».

Cette approche de la question tout à fait est originale. Lila Le Trividic Harrache veut « comprendre comment cette action publique peut servir de révélateur du régime politique ». Elle va en effet mettre en évidence à la fois les contradictions de la jeune démocratie chilienne tiraillée entre traumatisme de la dictature et volonté d'avancées démocratiques, et celles internes aux partis politiques de la Concertation entre eux d'une part et au sein de chaque parti d'autre part. Une des oppositions

stratégiques majeure majeure met face à face tenants d'un continuisme de l'alliance qui a promu la démocratie en 1989 et ceux qui souhaitent revivifier le débat politique et par conséquent sortir d'un accord de gouvernement forcément minimaliste pour avancer. Les premiers, du côté des socialistes, tâcheront de ne pas heurter les convictions conservatrices, voire puritaines et répressives en matière de sexualité de leurs partenaires démocrates-chrétiens, et cela d'autant plus que certains socialistes partagent intimement cette position, ou sympathisent avec elle pour des raisons tactiques, estimant qu'elle correspond à l'opinion nationale majoritaire. Du côté de la DC, on tentera de ne pas faire émerger le débat pour ne pas risquer de réveiller certains secteurs libertaires de la gauche politique en matière de mœurs.

Le changement d'attitude des acteurs sur cette question, passant de la démarche technocratique éludant la décision politique, à une politisation du débat, est alors significative. Manifestement, c'est et il s'est produit un basculement de l'opinion majoritaire des responsables politiques comme des acteurs de la société civile sur la façon de faire de la politique : la confrontation des positions n'est plus tabou. Et c'est dans ce nouveau climat politique global que s'inscrit un autre type de changement, une autre levée de tabou : les choses du sexe vont entrer ouvertement dans le champ politique et l'arène publique. Car des évolutions parallèles sont à l'œuvre simultanément dans différents espaces de la société. D'autant que le Chili n'est pas fermé aux influences extérieures et participe comme tout autre pays de la région à la circulation des idées et des pratiques politiques, sociales et culturelles.

On verra alors apparaître des attitudes conservatrices là où on s'attendrait le moins à les voir, à savoir à gauche, tandis que certains secteurs a priori plus centristes, voire conservateurs, vont adopter des attitudes plus audacieuses. Un élément important se révélera alors résider dans le sexe des différents intervenants. Les femmes et les hommes manifesteront souvent des comportements très différents à l'égard de cette question touchant directement au corps des femmes et donc notamment au pouvoir de la procréation, mais aussi plus généralement à la domination masculine ancestrale. Mais rien de systématique bien sûr, selon ce critère non plus. Car une prise de position individuelle n'est pas gouvernée par une dernière instance quelle qu'elle soit, elle est le résultat d'une alchimie subtile entre des déterminations très diverses et des hasards de situation aussi.

Et là encore, l'ouvrage de Lila Le Trividic Harrache est audacieux audacieux, car il se colle directement à la complexité d'un phénomène en articulant les dimensions de la politique nationale, de l'étude de genres, et des référentiels internationaux. Il s'agit en effet de « réfléchir aux autres déterminants qui pèsent sur l'action publique en matière de sexualité. Déterminants transnationaux ou genrés, voilà des objets qui ne dépendent pas du passage par une dictature et qui façonnent pourtant fortement le traitement politique de la pilule du lendemain, entre autres objets ». Sans méconnaître l'existence de nombreux autres facteurs qui peuvent présider à une prise de décision, à un choix individuel et collectif, Lila Le Trividic Harrache va se concentrer sur ces trois facteurs majeurs. En soi, le croisement de critères aussi importants, qui donnent lieu chacun séparément à des études spécifiques, dans leur secteur propre des sciences humaines et sociales, constitue une gageure.

La religion joue un rôle important aujourd'hui encore en Amérique latine et les Églises, catholique et protestantes, sont très présentes dans la vie politique. Cela constitue indéniablement un frein à l'introduction des questions de mœurs et de procréation dans les agendas politiques nationaux. Toutefois, ces enjeux font irruption dans le débat politique. Au Mexique, en Argentine, la question de l'avortement, jusque-là tabou, est portée par des acteurs politiques eux-mêmes, alors que la société

civile ne s'est pas massivement mobilisée encore. Comme si la politique retrouvait sa noblesse : non pas suivre l'opinion l'opinion, mais contribuer à la former. Dans la ville de Mexico, c'est l'opposition entre les fondamentalistes catholiques et les militantes féministes qui a fait réagir la municipalité de gauche. En Argentine, c'est avec l'arrivée l'arrivée au pouvoir de Cristina Kirchner et sa réélection que la perspective d'une légalisation s'est ouverte. De même qu'au Chili, c'est la présidente Michèle Bachelet qui a permis à la pilule du lendemain de sortir de l'espace technocratique. La dimension de genre est indéniablement un élément déterminant dans ce changement.

Sa féminisation a peu d'effets immédiatement sensibles dans la vie politique. Et cela se comprend, car il n'existe pas de « nature féminine », la vraie égalité des sexes passant par la reconnaissance aux femmes de toutes les qualités comme de tous les défauts des hommes : goût de la politique, combativité, volonté de puissance, sens stratégique, ruse, habileté, voire bêtise et méchanceté. Mais devenant les égales des hommes, les femmes acquièrent alors les moyens de faire respecter leurs droits propres et en premier lieu celui de la libre disposition de leur corps et de leur sexualité. Cette évolution se produit au niveau global, quand bien même des moments et des espaces de régression misogyne se manifestent aujourd'hui encore à la surface de la terre. À cet égard À cet égard aussi, il est difficile de démêler l'écheveau de déterminations qui aboutissent à la politisation d'un phénomène particulier. Et c'est tout l'intérêt de travailler sur des thématiques politiques, c'est-à-dire sur de l'humain en acte, dans toute sa complexité.

Nous nous réjouissons donc toutes les deux, de la publication de ce mémoire de Master dans la collection Chrysalides de l'Institut des Hautes Etudes Études de l'Amérique latine. Nous sommes heureuses de partager avec d'autres le plaisir de cette lecture et d'avoir participé conjointement à cette intéressante recherche qui a débouché sur ce texte extrêmement bien écrit et analysé.